

**Statement of the Chairman**

**Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions (ACABQ)**

**14 March 2022**

**Progress in the implementation of the organizational resilience management system**

*(ACABQ report: A/76/7/Add.37; report of the Secretary-General A/76/607)*

Mr. Chairman,

I am pleased to introduce the report of the Advisory Committee on the implementation of the organizational resilience management system (A/76/607).

The Committee acknowledges the progress achieved in the development and implementation of the organizational resilience management system over the years, including the measures undertaken to ensure business continuity and support the health and safety of personnel during the COVID-19 pandemic.

The Committee stresses the importance of a solid system-wide organizational resilience management system, at the global, regional, country and local levels. The Committee reiterates that the Secretary-General, in his capacity as Chair of the CEB, should continue to strengthen organizational resilience across the system, and recommends further efforts towards the harmonized and prompt mainstreaming of lessons learned during the pandemic. The Committee also stresses the need for sustained efforts to strengthen organizational resilience in the field and improve the crisis management capabilities of special political missions.

Mr. Chairman,

The Committee recommends that the Secretary-General provide, in his future reports, more comprehensive and clear information on the architecture of the organizational resilience management system, including on governance structures and coordination mechanisms at different levels, division of responsibilities, reporting lines and accountability. Additionally, the Secretary-General should also provide a detailed accounting of the full costs of the activities that support the organizational resilience management system, including staff costs, ICT investments, and insurance. The Committee also looks forward to an update on the implementation of the revised organizational resilience policy and related key performance indicators.

Mr. Chairman,

Beyond organizational resilience, given the significant implications of COVID-19 on the activities of the Organization, the Committee recommends that the Secretary-General submit, during the seventy-eighth session of the General Assembly, a separate comprehensive report on the response to COVID-19 in cross-cutting areas, such as ICT, occupational health and safety, human resources management, supply chain, working modalities, as well as system-wide initiatives. The report should describe impacts, challenges, measures undertaken, costs, and how opportunities and lessons learned from the pandemic will be leveraged in the post-pandemic environment.

Thank you, Mr. Chairman.

**Déclaration du Président**

**Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB)**

**Le 14 mars 2022**

**Progrès accomplis dans la mise en œuvre du système de gestion de la résilience  
institutionnelle**

*(Rapport du Comité consultatif : A/76/7/Add.37 ; rapport du Secrétaire général : A/76/607)*

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de présenter le rapport du Comité consultatif sur la mise en œuvre du système de gestion de la résilience institutionnelle (A/76/607).

Le Comité prend note des progrès accomplis dans la mise au point et la mise en œuvre du système de gestion de la résilience institutionnelle au fil des ans, notamment des mesures prises pour assurer la continuité des opérations et préserver la santé et la sécurité du personnel pendant la pandémie de COVID-19.

Le Comité souligne qu'il est essentiel de disposer d'un solide système de gestion de la résilience institutionnelle dans l'ensemble du système des Nations Unies, aux niveaux mondial, régional, national et local. Il réaffirme que le Secrétaire général devrait, en sa qualité de Président du Conseil des chefs de secrétariat, continuer de renforcer la résilience institutionnelle dans l'ensemble du système, et recommande que l'on redouble d'efforts pour tenir compte de manière cohérente et rapide des enseignements tirés de la pandémie. Il souligne également qu'il faut continuer de s'efforcer de renforcer la résilience institutionnelle sur le terrain et d'améliorer les capacités de gestion des crises des missions politiques spéciales.

Monsieur le Président,

Le Comité recommande que le Secrétaire général communique, dans ses prochains rapports, des informations plus complètes et plus claires sur l'architecture du système de gestion de la résilience institutionnelle, notamment sur les structures de gouvernance et les mécanismes de coordination établis aux différents niveaux, la répartition des responsabilités, les relations hiérarchiques et l'application du principe de responsabilité. Le Secrétaire général devrait également faire un compte rendu circonstancié de l'intégralité des coûts des activités menées à l'appui du système de gestion de la résilience institutionnelle, y compris les dépenses de personnel, les investissements dans le domaine de l'informatique et des communications et les frais d'assurance. En outre, le Comité attend avec intérêt de recevoir de nouvelles informations sur la mise en œuvre de la version révisée de la politique relative à la résilience institutionnelle et des indicateurs clefs de performance connexes.

Monsieur le Président,

Au-delà de la résilience institutionnelle, le Comité recommande que, compte tenu des incidences considérables de la COVID-19 sur les activités de l'Organisation, le Secrétaire général présente, à la soixante-dix-huitième session de l'Assemblée générale, un rapport distinct et complet sur les mesures prises pour faire face à cette pandémie dans les domaines transversaux, notamment l'informatique et les communications, la santé et la sécurité au travail, la gestion des ressources humaines, la chaîne d'approvisionnement, les modalités de travail, et les initiatives mises en place à l'échelle du système. Le Secrétaire général y décrirait les incidences de la pandémie, les difficultés rencontrées, les mesures prises et les coûts connexes, ainsi que la manière dont les perspectives et les enseignements tirés de la pandémie seraient mis à profit après la pandémie.

Monsieur le Président, je vous remercie.